



Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*23114978\*

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

29 AOÛT 2023  
Greffe

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0401 531 104

Nom

(en entier) : **Maison Jacques Dolisy**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Boulevard de la Technicité, 3 à 7110 HOUDENG-GOEGNIES****Objet de l'acte : NOMINATION D'ADMINISTRATEURS**

Extraits des décisions prises à l'unanimité des voix par l'actionnaire unique en date du 31 juillet 2023

Les actionnaires nomment en qualité d'administrateur de la société avec effet à partir de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Madame DE BISSCHOP Solange, domiciliée à 5030 GEMBLOUX, Chaussée de Namur, Lonzée 168 A.
- Monsieur ART Jérôme, domicilié rue de Cronfestu, 175 à 7140 MORLANWELZ-MARIEMONT.

Les actionnaires donnent une procuration spéciale à Monsieur Michel VANESCOTE dont les bureaux sont établis à 1400 NIVELLES, Chaussée de Namur 66, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires et utiles pour l'exécution des décisions susmentionnées prises par la Société et de signer tous documents exigés par ces nominations et le dépôt auprès du Greffe du Tribunal de l'Entreprise, les services de la Banque Carrefour des Entreprises, l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée et la publication de ces décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Michel VANESCOTE  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).